

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT  
DE LA  
HAUTE-GARONNE

ARRONDISSEMENT  
DE  
TOULOUSE

MAIRIE  
DE  
L'UNION  
3 1 2 4 0

☎ 05.62.89.22.89

Nombre de conseillers

- en exercice : 33
- présents : 26
- ayant pris part au vote : 33
- procurations : 7

L'an deux mille dix-neuf et le 22 mai à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de L'UNION s'est réuni à la salle des Fêtes, sur convocation régulière en date du 16 mai, sous la présidence de Monsieur Marc PERE, Maire.

**Etaient présents** : M. MARC PERE, MME ISABELLE GODEAS, M. JOËL FEULLERAT, M. PHILIPPE BAUMLIN, MME SYLVIE PIEROT, M. LAURENT ROUX, MME MONIQUE GUEDES, M. DAVID ROFE, MME KATY COLDER, MME NATHALIE SIMON-LABRIC, M. LAURENT ORTIC, M. PATRICE ETAVE, M. JEAN-MARIE VITRAC, M. DOMINIQUE GIRONNET, M. FREDERIC COMBE, MME VALERIE QUONIAM-DOUREL, M. DENIS MOLET, MME FLORENCE TOULZE, MME NADINE MAURIN, M. XAVIER MANGOGNA, MME BRIGITTE CABANES-MURITH, MME CHRISTINE GENNARO-SAINT, M. JACQUES DAHAN, MME ELISABETH ATTELAN, M. ERWAN DANIEL, MME CLAUDE RIERA,

**Etaient absents excusés ayant donné procuration** : M. YVAN NAVARRO (Pouvoir donné à M. JEAN-MARIE VITRAC), MME BRIGITTE BEC (Pouvoir donné à M. JOËL FEULLERAT), MME MICHELE CHAVE (Pouvoir donné à MME KATY COLDER), M. FREDERIC BAMIERE (Pouvoir donné à MME ISABELLE GODEAS), MME NATHALIE GAUVRIT (Pouvoir donné à MME SYLVIE PIEROT), MME ISABELLE SEROR (Pouvoir donné à M. JACQUES DAHAN), M. NICOLAS COSTES (Pouvoir donné à MME ELISABETH ATTELAN)

**Était absent excusé** :

M. JOËL FEULLERAT a été élu secrétaire de séance

### DÉLIBÉRATION n°2019/57

**Objet : Toulouse Métropole – Adhésion à un groupement de commande d'achat et de maintenance de systèmes d'impressions numériques avec la Ville de Toulouse, Toulouse Métropole, et des communes membres de Toulouse Métropole**

Monsieur Le Maire propose au conseil municipal d'adhérer au groupement de commandes d'achat et de maintenance de systèmes d'impressions numériques constitué avec la Ville de Toulouse, Toulouse Métropole, et des communes membres de Toulouse Métropole. L'ensemble des collectivités et établissements concernés ont décidé d'un commun accord de procéder à l'achat et à la maintenance de systèmes d'impressions numériques.

Afin d'optimiser la procédure de consultation et le coût des prestations, et de faciliter l'exécution des marchés par les services mutualisés de Toulouse Métropole et de la Ville de Toulouse et des différents adhérents, il est proposé de créer un groupement de commandes en application de l'article L.2113-6 du Code de la Commande publique en vue de retenir en commun des titulaires de marchés.

Envoyé en préfecture le 24/05/2019

Reçu en préfecture le 27/05/2019

Affiché le **27 MAI 2019**

ID : 031-213105612-20190524-D2019\_57-DE



Une convention constitutive de groupement de commande définit les modalités de fonctionnement du groupement, désigne Toulouse Métropole comme coordonnateur et précise qu'il sera passé des marchés distincts par collectivités.

La Ville de L'Union adhérera au lot 1 « Achat et maintenance de systèmes d'impressions numériques » et au lot 2 « Maintenance d'un parc de systèmes d'impressions numériques Konica existant ».

Dans ce contexte, Monsieur Le Maire propose au conseil municipal :

- D'approuver la convention portant création de groupement de commandes en vue de participer ensemble à l'achat et à la maintenance de systèmes d'impressions numériques, dans les conditions visées par l'article L.2113-6 du Code de la Commande publique.
- De désigner, au vu des termes de la convention, Toulouse Métropole coordonnateur dudit groupement de commandes. La Commission d'Appel d'Offres compétente pour l'attribution des marchés, s'il y a lieu, est celle du coordonnateur
- De l'autoriser à signer la convention et tous actes aux effets ci-dessus.

### Décision

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

Décide :

Moins 6 abstentions (M.JACQUES DAHAN, MME ELISABETH ATTELAN, M.ERWAN DANIEL, MME ISABELLE SEROR, MME CLAUDE RIERA, M.NICOLAS COSTES)

- D'approuver la convention portant création de groupement de commandes en vue de participer ensemble à l'achat et à la maintenance de systèmes d'impressions numériques, dans les conditions visées par l'article L.2113-6 du Code de la Commande publique.
- De désigner, au vu des termes de la convention, Toulouse Métropole coordonnateur dudit groupement de commandes. La Commission d'Appel d'Offres compétente pour l'attribution des marchés, s'il y a lieu, est celle du coordonnateur
- D'autoriser Monsieur Le Maire à signer la convention et tous actes aux effets ci-dessus.

- Transmis le **27 MAI 2019**  
- Affiché le **27 MAI 2019**

Pour copie conforme,  
Le Maire,  
Marc PÉRE

Pour le Maire et par délégation  
L'Adjoint au Maire  
David ROFÉ

